



Syndicat Mixte de la Vallée de la HEM



03/10/2022

Projet de création de champs d'inondation contrôlée
Synthèse de l'atelier n°2 – Partager le projet avec la profession agricole
Vendredi 03 juin 2022

La synthèse suivante a été produite par Voix Active, l'agence de concertation missionnée par le SYMVAHEM.

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

Dans le cadre de la prévention de risque d'inondation sur le bassin versant de la HEM, le SYMVAHEM a engagé, depuis 2008, des actions à la fois sur le cours d'eau de la Hem et de ses affluents et dans les zones les plus impactées. Pour compléter les dispositifs mis en place et une meilleure protection des habitations de la Hem, trois sites ont été ciblés pour envisager la création de champs d'inondation contrôlée.

Afin d'informer sur le projet, favoriser sa compréhension et bénéficier de remarques et propositions, une démarche de concertation a été engagée en associant les habitants, la profession agricole, les élus et les partenaires techniques.

Public ciblé

L'ensemble des agriculteurs concernés par la création des champs d'inondation contrôlée.

ACCUEIL

Lors du temps d'accueil, Monsieur Delacre, Vice-Président du SYMVAHEM, a précisé que le SYMVAHEM souhaitait rencontrer la population, les riverains et les agriculteurs pour partager le projet et que chacun puisse s'exprimer librement.

ELEMENTS MIS EN AVANT

Lors de l'atelier de concertation, il a été proposé une présentation du projet de création de champs d'inondation contrôlée (CIC) dans son ensemble pour offrir une information et permettre un temps de réaction individuelle.

Puis les différents scénarios du projet ont été présentés, avec la mise en avant des éléments spécifiques à chacun.

En parallèle, les participants ont pu formaliser et exprimer leur regard sur le projet (intérêts, interrogations, craintes).

À noter que les expressions et propos mis en avant par les participants sont entre guillemets et ont été repris tel qu'exprimés.

Temps d'échange

1. Concernant l'étude technique d'ISL, plusieurs réserves mises en avant sur plusieurs aspects :

- Les données présentées :
« Il faut faire attention aux éléments de langage utilisés depuis le début. On parle du lit de la rivière puis de terrain naturel... il faut savoir ! »
- Une mise à jour de l'étude peu utile :
« Pourquoi vous avez fait une étude ? Il y a quelques années on vous a dit que ce n'était pas la solution et le bon endroit, pourquoi n'avez-vous pas pris la peine de nous écouter et de nous questionner ? » [...] Réponse : « Cette étude permettra d'avoir des arguments techniques avec le souci de faire de la concertation pour vous écouter et partager ensemble les solutions. »
« On redémarre exactement avec les mêmes données, ça n'a pas changé depuis 5 ans, on est quand même passé de 4 communes à 3 et bientôt à 2 communes, c'est la pression des habitants qui a fait annuler la zone de La Leulenne ? » [...] Réponse : « Non c'est la nouvelle étude qui a montré qu'il n'y avait pas d'intérêt économique et hydraulique. » ;
« Il n'y a pas eu de nouvelles recherches de zones depuis la dernière fois ? »
- Les limites géographiques de l'étude à étendre :
« Je souhaite que l'étude d'ISL soit plus large, plus globale, parce que la HEM ne s'arrête pas à Polincove ! »
- Les conditions de réalisation de l'étude :
« Chez moi quand il pleut, on ne voit pas l'intérieur des pâtures. Le bureau d'étude n'est pas venu voir, ils n'ont pas mis de bottes pour aller sur le terrain. Comment peuvent-ils faire des projets sans faire cela ? » ; « Il y a eu des violations de domicile d'agriculteurs, ils sont propriétaires, ce sont leurs terres. »
- Le principe de faire une simulation vidéo des ouvrages et de leurs impacts :
« Idée : faire une simulation, on faire monter de 20 cm l'eau de la HEM et on regarde l'impact réel. »

2. Au sujet des caractéristiques techniques du projet, plusieurs sujets ont été ciblés :

- Les caractéristiques techniques (la taille du pertuis, la desserve au-dessus de la digue, la résistance et la hauteur des digues, le stockage d'eau, ...) :
« Il mesure combien le pertuis ? » [...] Réponse : « 1,05 x 0,55 ». « Pour avoir suivi des dossiers similaires dans d'autres villes, lorsque l'eau est trop importante, il y a une desserve au-dessus, ce qui permet de ne pas fragiliser la digue. »
« Ce n'est pas un édifice très résistant, si dans quelques années on voit que cela ne fonctionne pas, que l'on doit démolir... je ne suis pas d'accord. » ; « Il y a 4 mètres de hauteur, quand on voit l'impact sur nos terrains et la vue depuis nos maisons... franchement chapeau ! » ; « On parle de stockage d'eau, alors que ce n'est pas fermé. »
- Le fonctionnement (entretien, ramassage des déchets, ...) :
« Qui va venir ouvrir et fermer la digue ? » Réponse : « Il n'y a pas de fermeture, c'est juste un rétrécissement de l'espace où passe l'eau. »
« Qui entretient ça ? » [...] « Parce que là, nous, on vient d'acheter et autour de chez nous il n'y a rien d'entretenu. » [...] « La digue en elle-même, ce ne sont pas les agriculteurs qui doivent l'entretenir, c'est au SYMVAHEM. » [...] « je suis désolée mais devant le Moulin ce n'est pas entretenu. » ; « Ok, vous parlez de la verdure mais que faites-vous de tous les déchets qui vont apparaître avec l'écoulement ? Ce n'est pas à nous de les ramasser. »
Réponse « C'est le SYMVAHEM qui aura en charge l'entretien des digues. » [...]
- Le coût financier (les dédommagements, le prix des travaux, ...) :
« Le dédommagement se base sur quoi ? » ; « Les travaux des ZEC sont bien plus chers que ce que l'on pensait. » ; « Vous parlez de l'indemnisation, cela doit se réfléchir bien avant ! » ; « Il faut prévoir des dédommagements par ce que vous allez faire des travaux sur nos terres, nos propriétés ! »

3. Au niveau des impacts du projet, plusieurs interrogations :

- La résistance et la durabilité des ouvrages :
« Si l'eau démolie la digue, ça va détruire la route ! » ;
Réponse : « La digue résistera à des événements bien plus élevés que ceux que nous avons connu en 2006 ou en 2009. Elles résistent à des crues centennales et même millénales. » ;
« Cela mettra met 28 ans à être rentabilisé mais quel sera l'état de la digue dans 28 ans ? »
- Le bien-être animal :
« J'ai une prairie de 6 hectares avec 40 bêtes, le bien-être animal vous en faites quoi dans ce projet où on aura des terres humides, comme en 2006 où il y avait des trous énormes ? » ; « J'ai peur pour les années à venir et pour mon exploitation. » ; « Mes prairies sont touchées à 80% par le programme. » ;
« Il y a un gros inconvénient : les corps étrangers dans nos prairies et les conséquences sur nos bêtes. »
- La proximité avec les habitations et les impacts sur ces dernières :
« C'est bête de faire ce projet, je ne comprends pas qu'un bureau d'étude ait pu imaginer des digues aussi proches des maisons et d'un camping. » ; « Leurs maisons elles sont foutues avec la création des digues. » ; « Les zones sont beaucoup trop proches des habitations. »
- L'impact sur les conditions de vie et les projets :
« Cela a un impact sur les conditions de vie et les projets de travail aux alentours. Personnellement je suis en train de mettre en place une maison d'hôte et là on me dit qu'il va y avoir ce projet... »
- L'impact paysager :
« Il y a un risque que ce ne soit pas esthétique. » ; « Les inconvénients suite à la décrue, ce sont les déchets. »
- L'entretien des ouvrages :
« J'ai peur que ce ne soit pas entretenu. »
- Le coût moral :
« J'ai l'impression que ce projet n'a d'intérêt que pour les communes situées avant nous mais pas pour nous ! » ; « Aujourd'hui je suis bientôt à la retraite, tout ce que j'ai fait avec mes bras va disparaître. » ;
« Et les agriculteurs qui se suicident, on s'en fout ? On ne pense pas à nous ! » ; « Déjà il y a eu le remembrement qui a été fait avec des aménagements et aujourd'hui on doit encore donner... » ; « Il y aura un impact moral et psychologique sur les agriculteurs. » ; « J'ai le sentiment que le travail de toute une vie sera fichu. » ; « Mon exploitation d'élevage est en péril total alors que je viens de m'installer cette année. Ce projet ne va pas arranger la chose ! »

4. Plusieurs alternatives ont été proposées :

- Mettre en place des ouvrages dans d'autres zones :
« Les inondations de Licques sont dans le bas de Licques et là il n'y a rien de fait ! On pourrait stocker de l'eau par-là, dans des prairies non exploitées. Le Breuil il n'y a rien à part la pâture de Gabriel où il y a un petit barrage qui permet de contrôler lorsqu'il y a un peu plus d'eau. » ; « Il y a une possibilité de chercher les zones dans le cadre du remembrement de Haut-Loquin. » ; « Ils pourrait faire de plus petits édifices mais à plus d'endroits, je pense que ça poserait moins de problème. »
- Travailler en aval :
« Il y a encore du travail en aval. Tant que cela n'est pas fait je suis contre et je ne signerais pas un chèque en blanc pour une étude non complète. » ; « Il faut travailler sur l'aval. » ; « Et l'aval vous n'en parlez pas, alors que c'est la première chose à voir ! »
- Travailler avec les Wateringues :
« Avant de faire cela, concertez-vous avec les Wateringues pour faire des travaux et éviter de dépenser l'argent dans ça ! »
- Mettre en place un écoulement vers la mer :
« Il faut envoyer l'eau dans la mer au lieu du canal. »
- Créer des bassins :
« Il faut un bassin tout fait qui ne coûtera pas plus cher, comme à la sortie de la HEM. »
- Curage de la HEM :
« Il faut curer la rivière ! »

- Remettre en place des siphons :
« Le siphon du pont d'Hennin c'est le problème ! Il a été démonté en 1996 pour faire un élargissement du canal. » ; « Il faut retravailler cette piste ! »
- L'entretien des rivières :
« Avant de faire cela, il faudrait déjà entretenir les rivières. » ; « Entre le cours d'eau et les berges c'est la forêt vierge et pourtant les agriculteurs n'ont pas le droit d'intervenir. »
- Travailler sur les écoulements :
« Il y a la possibilité de faire un bassin sur des parcelles non exploitées qui sont toujours inondées l'hiver ! Deuxième proposition, il y a un problème d'écoulement, il faut travailler sur cela ! » ; « Ecoulement de la HEM après Polincove, c'est là qu'il faut aller voir. »

5. Des retours d'expérience ont été partagés :

- « Sanghen c'est le démarrage de la HEM, il n'y a rien, pas d'eau à part quand il y a de l'orage ! »
- « En 2006, le pont de Clerques a été emporté parce qu'il y avait des ballots de paille, des objets qui encombraient, cela a bloqué l'écoulement de l'eau et le pont est tombé. »
- « Dans l'ancien temps on nettoyait les cours d'eau comme la HEM, il n'y avait pas de cailloux on les ramassait pour les mettre sur les chemins, ... alors qu'aujourd'hui les personnes en insertion professionnelle ne font que le minimum pour entretenir la rivière. »
- « Quand ils font les clôtures, ils les font pour que les animaux n'aient pas la possibilité d'aller dans l'eau. Du coup on se retrouve avec des espaces où il n'y a aucun entretien, il y a des forêts vierges entre certaines parcelles ».
- « Je suis propriétaire, c'est une zone très humide et à cette période mes vaches ne sont pas dehors parce qu'elles se noient sinon ! Je suis propriétaire, je paye mes impôts... c'est comme la HEM on est propriétaire jusqu'au milieu de la rivière... mais vous, vous êtes propriétaire de quoi ? Tout cela pour 10 maisons qui ont été construites sur des zones inondables ! »
- « En ce qui concerne Le Breuil et Licques, je suis concerné, il y a eu des aménagements fonciers, que j'ai déjà dénoncé. Au département il a été dit qu'il n'y aurait pas de ZEC parce qu'il n'y avait pas d'argent, donc personnellement j'ai acheté des terres... et maintenant vous voulez faire ça ? Ça ne se fera pas, on est propriétaire, ce sont nos terres. « On a effectué des travaux hydrauliques sur nos terres ! On a fait un fossé ralentisseur, et je pense qu'il y a encore des travaux à faire dans ce sens-là, dans toutes les communes et si c'est fait, il n'y aura pas besoin de ces ouvrages-là ! »
- « Il n'y a pas eu de mort en 2006 ou en 2009, il y a eu que des dégâts extérieurs que les assurances nous ont remboursé, et plus que ce cela nous avait coûté donc...»

6. Les sujets connexes au projet :

- La communication interne au bureau du SYMVAHEM :
« Je trouve que ce n'est pas normal que nous n'ayons pas eu les documents avant la réunion, en que tant que Vice-président et Vice-présidente. Au moins nous aurions pu avoir une communication entre nous et prévoir les possibles erreurs de texte. »
- La communication en général :
« Dès le départ, il y a 10 ans, je me suis positionné comme n'étant pas contre tant qu'il y avait de la communication. Mais on est toujours dans la non-communication, on le voit aujourd'hui. » ; « Vu les antécédents c'est très compliqué de recommuniquer. »
- La perception de l'absence du président du SYMVAHEM lors de l'atelier :
« Le président est de Polincove donc il protège sa commune, il serait d'une autre commune ça ne serait pas la même histoire. » ; « Ce n'est pas normal qu'on n'ait pas le Président, il devrait être avec nous lors de cet atelier » ; « Sa présence est indispensable. »
- La perception du projet :
« Dans l'esprit de chacun, ce n'est pas possible de faire cela. » ; « Il y a des améliorations à faire, je suis d'accord, mais pas avec ce genre d'aménagement. » ; « Encore une fois pour moi il n'y a pas eu d'échange avant l'étude de scénarios. On ne nous a pas demandé comment nous, premiers concernés,

on réagirait si on nous prenait nos terres. » ; « Ces projets sont inutiles, ils font ça pour gagner du temps. » ; « Ce n'est pas possible de voir cela » [...] ; « C'est un mauvais choix, il faut faire des aménagements de meilleure qualité, moins chers et plus esthétiques. » ; « Les agriculteurs sont impactés dans ces zones et il n'y a pas eu de concertation au préalable. » ; « Aucune proposition pour les exploitants agricoles, alors forcément ce n'est pas adapté. Aucune alternative n'a été proposée. Vous êtes butés sur les ZEC, faites d'autres études. » ; « D'autres travaux doivent être effectués avant d'étudier la création des CIC, moins coûteux et plus efficaces mais aussi moins dangereux. » ; « On a donné, je ne vois pas pourquoi nous devrions encore donner. »

- L'absence du bureau ISL :
« C'est très étonnant de voir que le bureau d'étude n'est pas présent ! » [...]
Réponse : *« Pour la rencontre de septembre, ils seront présents. »*
- Les actions politiques à l'échelle des communes (expropriation, autorisation de permis de construire, ...) :
« Je me pose la question de l'expropriation des maisons proches de ces zones ! Ça coûterait peut-être moins cher ! » ; « Il y a l'historique et il y a aussi l'historique des constructions de logements sur des zones inondables ! Des permis de construire ont été donnés alors que c'était à côté de la HEM. »
- Le nombre de personnes invités :
« Encore aujourd'hui, on est combien à cette réunion ? »

MATRICES DE POSITIONNEMENT

Lors d'un dernier temps, il a été proposé aux participants de se positionner sur une matrice reprenant 3 thématiques par scénarios : caractéristiques de l'ouvrage, localisation et coûts financiers.

L'objectif était que les agriculteurs puissent apprécier ces thématiques comme étant une force ou faiblesse du scénario questionné.

Le positionnement des participants est en cohérence avec les remarques partagées lors des temps d'échange. Il est exprimé, et de façon très clair, un regard très défavorable pour les 3 scénarios.

(Voir les matrices avec les positionnements ci-dessous).

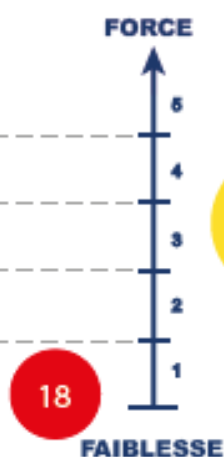
Suites de la démarche.

Un dernier atelier avec l'ensemble des parties prenantes est prévu en septembre afin de présenter les synthèses des 3 ateliers et poursuivre la concertation autour du projet.

PROJET DE CRÉATION DE CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE

Atelier du Vendredi 03 juin 2022 à Nordausques

POSITIONNEZ VOUS !

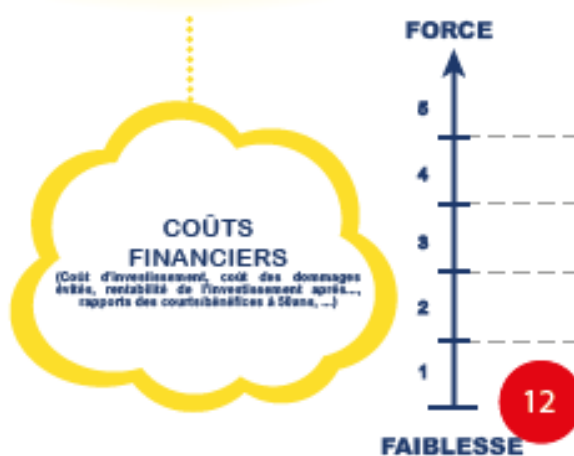


**CARACTÉRISTIQUES
DE L'OUVRAGE**
(Hauteur, longueur, largeur en hectare, ...)

LOCALISATION
(Prise en compte bâti, agricole, paysage, ...)



SCENARIO N°1 Sanghen / Audenfort / Breuil



**COÛTS
FINANCIERS**
(Coût d'investissement, coût des dommages évités, rentabilité de l'investissement après..., rapports des contributions à 50ans, ...)

VIGILANCES

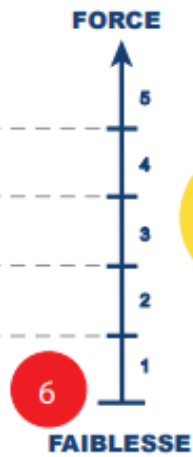


	LOCALISATION	CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE	COÛTS FINANCIERS
SANGHEN	10 mètres des habitations	100 mètres de longueur 2,7 mètres de hauteur	Coût d'investissement : 2 400 000 € Coût de dommages moyen évités : 100 000 € / an
AUDENFORT	50 mètres des habitations	400 mètres de longueur 2,0 mètres de hauteur	Rentabilité de l'investissement après ... 45 ans
BREUIL	50 mètres des habitations	500 mètres de longueur 2,4 mètres de hauteur + Coût de débordage	Rapport des contributions à 50 ans (gestif et > 1) : 1,05

PROJET DE CRÉATION DE CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE

Atelier du Vendredi 03 juin 2022 à Nordausques

POSITIONNEZ VOUS !



CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

(Hauteur, longueur, emprise en hectare, ...)

LOCALISATION

(Prise en compte bâti, agricole, paysager, ...)



FAIBLESSE

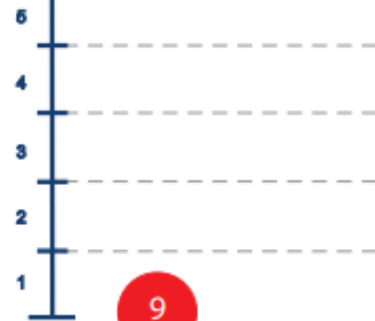
SCENARIO N°2

Sanghen / Audenfort

COÛTS FINANCIERS

(Coût d'investissement, coût des dommages évités, rentabilité de l'investissement après..., rapports des coûts/bénéfices à 50ans, ...)

FORCE



FAIBLESSE

VIGILANCES



	LOCALISATION	CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE	COÛTS FINANCIERS
SANGHEN	10 mètres des habitations	180 mètres de longueur 2,7 mètres de hauteur	Coût d'investissement : 1 600 500 € Coût de dommages moyen évités : 101 290 € / an Rentabilité de l'investissement après ... 28 ans
AUDENFORT	50 mètres des habitations	450 mètres de longueur 3,9 mètres de hauteur	Rapport des coûts/bénéfices à 50 ans (positif si > 1) : 1,37

PROJET DE CRÉATION DE CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE

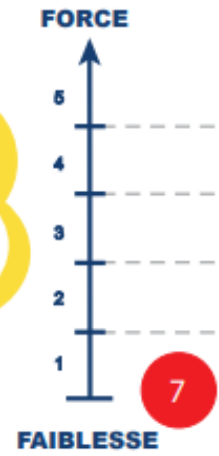
POSITIONNEZ VOUS !

Atelier du Vendredi 03 juin 2022 à Nordausques



CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE
(Hauteur, longueur, emprise en hectare, ...)

LOCALISATION
(Prise en compte bâti, agricole, paysager, ...)



SCENARIO N°3 Sanghen / Breuil



COÛTS FINANCIERS
(Coût d'investissement, coût des dommages évités, rentabilité de l'investissement après..., rapports des coûts/bénéfices à 50ans, ...)

VIGILANCES



	LOCALISATION	CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE	COÛTS FINANCIERS
SANGHEN	10 mètres des habitations	180 mètres de longueur 2,7 mètres de hauteur	Coût d'investissement : 1 221 300 € Coût de dommages moyen évité : 77 250 €/an Rentabilité de l'investissement après ... 31 ans
BREUIL	50 mètres des habitations	650 mètres de longueur 3,4 mètres de hauteur + Canal de décharge	Rapport des coûts/bénéfices à 50 ans (positif si > 1) : 1,28